CLAIROIX

BULLETIN MUNICIPAL

N° 69 – JUIN 2015

LE MOT DU MAIRE

Comme vous le savez, Sita, filiale du groupe Suez-Environnement, a décidé de renoncer à son projet d'implantation d'un écopôle sur l'ancien site de Continental.

Nous étions, élus, population et riverains, très mobilisés contre ce projet depuis plusieurs mois. J'ai d'ailleurs longuement évoqué nos positions dans les récentes réunions de quartiers.

Maintenant il faut penser à l'avenir de ce site, c'est pourquoi nous avons reçu dernièrement en mairie la direction de Continental France, pour étudier ensemble la reconversion de cette usine, qui, ne l'oublions pas, conserve des atouts non négligeables :
- une voie d'eau bordant le site, bientôt aménagée en canal à grand gabarit ;
- une voie ferroviaire à proximité, et une liaison routière rapide avec la rocade nord-est.

Nous devrons probablement trouver des compromis, mais pas au détriment de l'environnement, ni de l'emploi.

J'ai proposé à Continental de créer, avec l'ARC, le département, la région, les élus, et des représentants des collectifs clairoisiens et cosaciens, une dynamique autour d'un groupe de travail pour la revitalisation du site.

Je reviendrai vers vous lorsque j'obtiendrai des informations diffusables, nos relations avec Continental restant encore fragiles.

Laurent Portebois

SOMMAIRE

Le budget 2015 de la commune ..... p. 2 et 3

La sécurité à Clairoix ..... p. 4

Civisme et informations diverses ..... p. 5

Réunions de quartiers - Centres de loisirs ..... p. 6

Travaux - Énergie ..... p. 7

Manifestations et cérémonies clairoisiennes ..... p. 8 à 11

Agenda - État civil - Numéros utiles ..... p. 12

Le budget 2015, un budget d'investissement sans augmentation des impôts locaux

***** **Les dépenses** *****

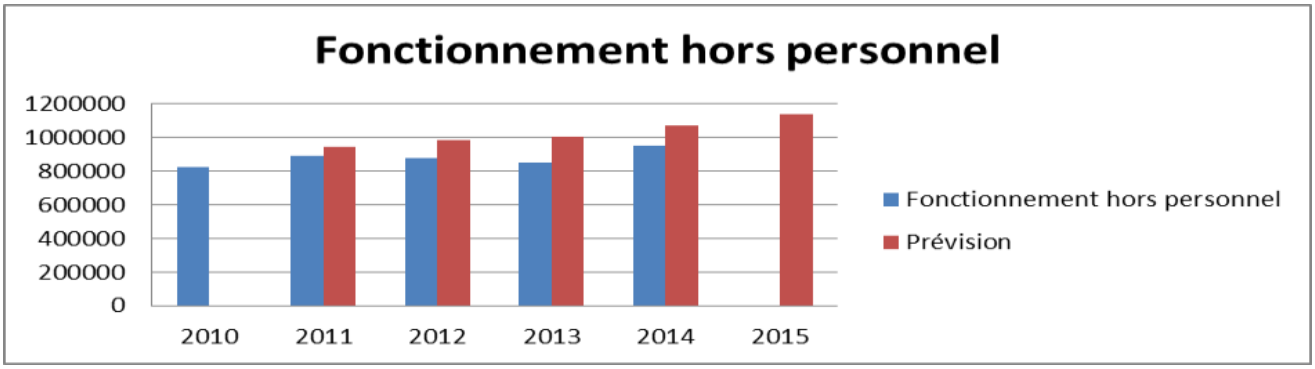

Le budget 2015 (hors dépenses de personnel) s'établit à 901 569 €, en légère hausse en comparaison de celui de 2014 ; cela s'explique en grande partie par le coût de la vidéoprotection (33 000 € par an) et la prévision de travaux que nous aurons peut-être à engager pour l'entretien des digues de protection contre les inondations.
A noter également que le budget accordé aux subventions aux associations sera reconduit, soit 57 000 €.

Le budget se répartit de la façon suivante :

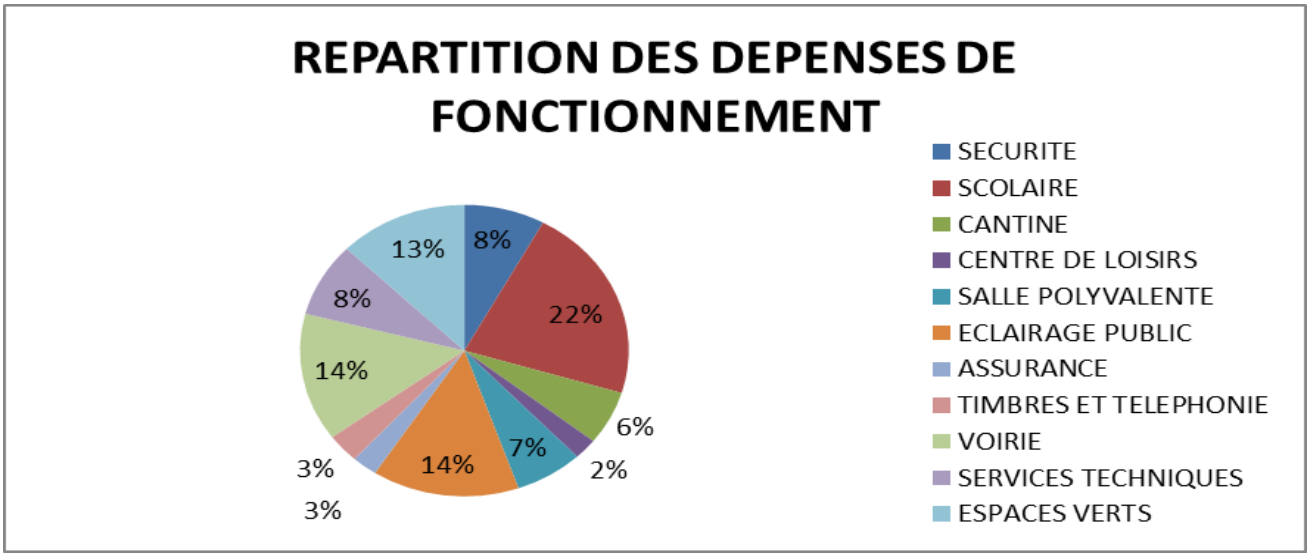

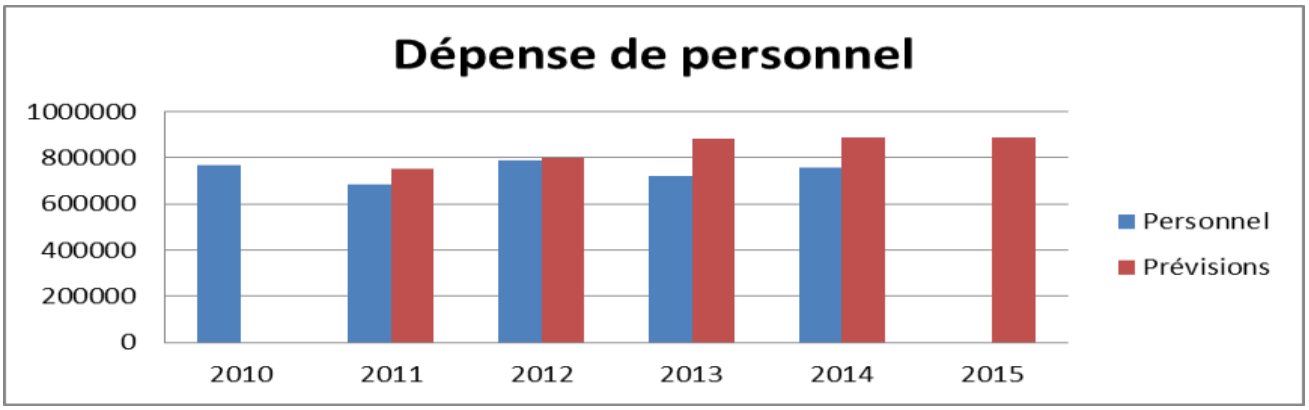

Le budget 2015 (suite)

En 2015, les dépenses de personnel resteront stables, malgré l'augmentation des charges.

En 2015, l'effort d'investissement sera important avec notamment :

- le début de la requalification du centre bourg (pour environ 500 000 € ; mais la vente du bâtiment de la Poste actuelle, et de deux terrains derrière l'ancienne ferme Déchasse, permettront de récupérer environ 290 000 € de recettes) ;
- le lancement d'études pour la construction d'un bâtiment pour la cantine et le périscolaire ;
- la poursuite de l'enfouissement des réseaux rue Germaine Sibien (pour environ 300 000 €) ;
- la mise aux normes d'accessibilité pour handicapés des bâtiments publics ;
- sans compter différents travaux dans les écoles, dans diverses rues, etc.

***** Les recettes *****

Côté recettes, malgré la baisse considérable (actuelle et à venir) de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), qui va passer de 190 000 € en 2013 à 23 000 € en 2017 (selon les données disponibles actuellement), et la baisse des impôts fonciers versés par Continental (suite à la fermeture du site), nous avons décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières (sur le bâti et le non bâti), et cela pour la 4ème année consécutive. Clairoix a des taux bien inférieurs à la moyenne des communes de même taille (de 2000 à 5000 habitants) :

	Clairoix	ARC	Oise	Picardie	France
Taxe d'habitation	8,05 %	10,37 %	11,75 %	13,43 %	12,88 %
Taxe sur le foncier bâti	14,03 %	18,75 %	23,7 %	23,61 %	18,77 %
Taxe sur le foncier non bâti	45,79 %	51,53 %	58,04 %	47,1 %	50,92 %

Toutefois, vous ne paierez pas le même montant qu'en 2014, du fait de l'augmentation des bases de 0,9 % (imposée par l'État).

***** Le choix du recours à l'emprunt *****

Grâce à la bonne gestion de notre commune (qui n'est plus endettée depuis 2013), nous allons emprunter 500 000 €, sur 9 ans, à 1,17 %, ce qui est un taux historiquement bas. Nous rembourserons 58 613 € par an, ce qui correspond à un coût de 28 017,14 € pour le crédit (frais de dossier compris).

S'endetter peut sembler contestable, mais contrairement à l'État, les collectivités ne peuvent s'endetter que pour investir. Cet emprunt nous permettra d'effectuer de gros investissements communaux, tout en conservant une capacité d'autofinancement suffisante pour le futur bâtiment de la cantine scolaire, les enfouissements de réseaux, l'accessibilité pour les handicapés, etc.

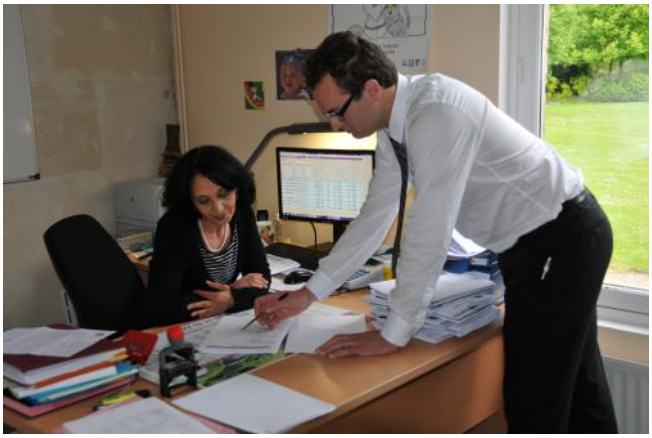

Jamila Griot et Jean-Eudes Engler travaillant sur le budget

Un point sur la sécurité à Clairoix

La circulation routière

On constate malheureusement une recrudescence de la vitesse excessive à Clairoix (notamment sur les grands axes) ; elle provient certes d'une minorité de conducteurs, mais ceux-ci mettent en jeu la sécurité de tous.

À noter que depuis peu, les données enregistrées par le « radar indicateur de vitesse », installé en août 2013 rue de la République, peuvent être consultées et exploitées par la mairie ou par la gendarmerie.

Humainement parlant, vous avez probablement remarqué qu'en remplacement du policier intercommunal, nous avons recruté, en décembre 2014, un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), François De Oliveira, dont nous souhaitons souligner ici le travail efficace (sur trois communes : Clairoix, Bienville, et Janville).

Les actes de délinquance

Selon les données de la gendarmerie, le nombre de faits délictuels enregistrés a globalement baissé de façon significative (environ 35 %, depuis 2012).

On peut légitimement penser qu'une des causes est la mise en œuvre (en 2012) du dispositif « Voisins vigilants ». Saluons à ce propos le travail de l'équipe des 10 « référents de quartier », coordonnée par Christian Lamarre, conseiller municipal délégué à la sécurité et à la défense.

Quant aux caméras de surveillance réparties sur le territoire de Clairoix, elles sont opérationnelles depuis janvier 2015, et la mairie bénéficie des indications données par les images enregistrées, en lien avec le CSI (Centre de Supervision Intercommunal) de Margny-lès-Compiègne (voir le bulletin municipal n° 68, page 11). Elles ont déjà permis d'identifier les auteurs d'environ un quart des actes délictueux commis dans notre commune (destructions de matériel urbain, vols de cycles, tentatives de cambriolages…).

L'opération « tranquillité vacances »

Rappelons que si vous partez en vacances en laissant votre logement inoccupé, vous avez la possibilité de signaler votre départ à la brigade de gendarmerie de votre domicile. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader les cambrioleurs.

Vous pouvez trouver un formulaire de demande individuelle en mairie de Clairoix, ou sur son site Internet, à l'adresse suivante : http://www.clairoix.com/New_Securite.html. Ce formulaire rempli doit être déposé ou adressé à la gendarmerie de Choisy-au-Bac.

Le PCS et le DICRIM

Clairoix s'est récemment doté d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui planifie les actions à mener en cas de catastrophe naturelle (inondation, tempête, glissement de terrain…), sanitaire (épidémie, pollution de l'eau ou de l'air…), ou technologique (accident industriel, accident lors du transport de matières dangereuses…). Un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été également élaboré. Ces deux documents sont consultables en mairie (s'adresser à l'accueil).

À l'automne prochain, un test du dispositif opérationnel prévu par le PCS se déroulera sous la tutelle du maire de Clairoix, avec l'appui technique de la préfecture.

CIVISME

Quand pouvons-nous faire du bruit ?

L'article 7 de l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999, qui précise les règles liées aux bruits pouvant gêner le voisinage, s'applique à Clairoix, du fait de l'absence d'un arrêté municipal plus restrictif. En voici un extrait : « Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h. »

Gestion de nos déchets

Rappelons que le dimanche soir (sacs kraft de déchets verts) et le mardi soir (sacs blancs ou jaunes ou bleus), nous devons sortir nos sacs **après 20h**.

D'autre part, si un sac a été éventré dans la nuit par un animal, par exemple, nous devons enlever les déchets qui restent après le passage des éboueurs (chacun étant responsable de la propreté de son trottoir).

INFORMATIONS DIVERSES

Rappels sur les transports urbains gratuits

La ligne 2 des TIC (Transports Intercommunaux du Compiégnois), qui dessert Clairoix, Compiègne, et Venette, a deux terminus à Clairoix : « Ouïnels » (quartier Bel-Air) et « Port à Carreaux » (rond-point près du restaurant McDonald's).

La ligne 109, quant à elle, n'est pas réservée qu'aux lycéens : elle est ouverte à tous, et a plusieurs arrêts à Clairoix ; elle fonctionne même pendant les vacances scolaires (avec une fréquence réduite).

Pour tous renseignements (horaires, etc.), on peut consulter, sur le site Internet de la mairie, la page http://www.clairoix.com/New_Transports.html. Les horaires sont aussi disponibles en mairie.

Un conseil municipal réduit

Nous vous informons qu'Anne-Sophie Grenet, conseillère municipale élue l'an dernier, a préféré mettre un terme à son engagement au sein de note conseil, pour des raisons personnelles et professionnelles.

Au vu de la réglementation actuelle, nous ne pouvons pas mettre en place d'élection en vue de la remplacer (il faudrait pour cela qu'au moins sept conseillers aient démissionné…).

COMMUNICATION

Les réunions de quartiers

Six réunions de quartiers en tout (chaque mercredi soir du 18 mars au 22 avril 2015)...
106 personnes présentes, 75 questions différentes...
45 solutions trouvées lors des réunions, 30 questions en cours de résolution…

Cela faisait un moment que les réunions de quartiers n'avaient pas eu lieu. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité réitérer cette démarche. C'est le meilleur moyen pour nous de connaître les désagréments subis, de savoir comment y remédier, mais aussi de recueillir les souhaits et les attentes de chacune et chacun, en essayant de donner les réponses escomptées, dans la mesure de nos moyens…

Les thèmes les plus souvent abordés, et ce quel que soit le secteur, furent la vitesse (comment faire pour que les voitures roulent plus lentement…), la sécurité (stationnement anarchique sur les trottoirs, mauvaise visibilité aux carrefours...), les dégradations, les nuisances, mais aussi la mise en service de la fibre optique à Clairoix (malheureusement pas avant 2017-2018), la construction de la cantine (dossier en cours d'instruction), ou l'état d'avancement des différents lotissements…

CENTRES DE LOISIRS

Vacances de février : l'aventure musicale…

Chaque matin, les petits et les moyens ont confectionné des instruments de musique (mini-guitares, maracas, bâtons de pluie, piano en origami, tambourins…), des micros, etc. Pendant ce temps, les grands ont créé des pions et des dés pour le grand jeu de l'oie du vendredi. Les après-midis, place aux jeux musicaux en tout genre : à la recherche des notes et des instruments de musique, parcours dansant, chef d'orchestre, chasse aux bruits… Le jeudi, sortie au cinéma. Et la semaine s'est achevée par une boom ; les enfants ont alors pu danser et chanter comme de vraies stars en herbe.

Vacances d'avril : l'aventure sous-marine…

Le matin, construction de fresques sur le monde marin, de poissons-requins, de pieuvres, de mobiles marins et de sous-marins en sable coloré. Et pour les grands, fabrication d'un sous-marin et d'un monstre marin. L'après-midi, les petits, les moyens et les grands ont profité d'une éclaircie pour aller faire des jeux dans le parc de la mairie, au stade de foot, ou en forêt, afin de poursuivre l'aventure sous-marine. Enfin, le jeudi, les enfants sont allés à la piscine de Mercières où ils ont essayé de couler les animateurs… Mais malgré de nombreuses tentatives, ils ont échoué !

TRAVAUX

Rue Marcel Bagnaudez

Réfection de la chaussée et des trottoirs.

Rue du moulin Bacot

Des travaux de viabilisation ont été effectués pour préparer le lotissement de huit pavillons qui vont bientôt s'y construire.

Rue des étangs

Cette rue était auparavant interdite à la circulation (sauf pour les riverains), mais certains automobilistes l'empruntaient malgré le sens interdit… Cela pouvait créer des accidents, par exemple à la sortie de l'entreprise Brion. Elle est maintenant transformée en double impasse, avec une barrière de jardinières placée environ à mi-chemin.

Fontaine de la place Saint-Simon

Suite à des problèmes d'étanchéité, elle a été récemment restaurée et nettoyée par les services techniques de la commune.

ÉNERGIE

Un nouveau compteur de gaz

Depuis 2008, GrDF (« Gaz réseau Distribution France ») assure la construction, l'exploitation et l'entretien du réseau de distribution de gaz naturel, conformément à la loi et aux contrats de concession signés avec les collectivités locales. Il achemine le gaz naturel jusqu'aux clients, pour le compte de la trentaine de fournisseurs présents sur le marché (dont GDF).

GrDF est indépendant des fournisseurs de gaz, qui depuis l'ouverture à la concurrence, multiplient les démarchages (à domicile, par téléphone…) auprès des particuliers.

GrDF a entrepris de changer le compteur de chaque abonné de France, pour le remplacer par un « compteur communicant », dénommé Gazpar, qui transmet la consommation de gaz deux fois par jour, par ondes radio, à un « concentrateur », installé sur un toit ; ces données sont envoyées quotidiennement au système d'information de GrDF.

La facturation est alors basée sur la consommation réelle, et non sur des estimations. En outre chacun peut prendre connaissance, via Internet, des relevés le concernant.

La municipalité de Clairoix (où il y a environ 500 compteurs) a donc été sollicitée pour l'installation d'un ou deux concentrateurs. Nous vous tiendrons au courant de la suite, sachant que les changements de compteurs n'interviendront pas avant 2017…

17 février

Mardi-gras à l'école maternelle

14 mars

Ouverture de la pêche

15 mars

Opération « forêt propre »

Organisée par l'association
Les Crinquineurs du mont Ganelon.

10 mars

Mises à l'honneur

Ont d'abord été saluées les performances des sportifs des différents clubs ; ainsi, par exemple :

- l'archer Mickaël De Matos a été récompensé pour s'être illustré comme Roy de Compagnie puis Roy de Ronde, ce qui lui a permis de participer au Roy de France pour la compagnie d'arc de Clairoix ;
- le club de BMX Compiègne-Clairoix a également été ovationné pour son titre de vice-champion de France par équipes, avec des pilotes comme Mathieu François et Gauthier Bera, qui ne comptent pas leurs heures d'entraînement chaque semaine ;
- les jeunes entraîneurs de basket, qui ont permis au club de rebondir après une année un peu difficile, ont reçu les remerciements appuyés de Gérard Pissy, le président du club.

Ensuite la municipalité a tenu à remercier des Clairoisiens de l'ombre, qui contribuent à leur manière à créer un véritable lien social. Parmi ces lauréats, on retrouve des anciens présidents comme Laurent Lefebvre (football-club) ou Jean Thiesset (Les Aînés de l'Aronde), mais également, et ce fut un des moments les plus émouvants de la soirée, Christophe Moisset, qui a sauvé en pleine nuit ses voisins dont la maison était en train de bruler, et sans qui les conséquences de cet incendie auraient pu être bien plus dramatiques.

21 mars

Repas des chasseurs

Une convivialité annuelle incontournable… La découverte du prix du filet garni a connu un franc succès ! Le président remercie tous les participants et leur dit à l'année prochaine.

22 mars

Les Printanières

Plusieurs membres de l'association GET'60 ont participé à cette course à Compiègne.

Six coureurs ont pris part aux « 10 km », transformés en 13,5 km à la dernière minute, ce qui n'a pas entamé le moral de nos engagés, et notamment Magali Jaunet, récemment nommée aux récompenses des sportifs, avec une très belle première place chez les Féminines en 1h00.07 (25ème sur 396 coureurs arrivés).

Saluons également les six autres coureurs, engagés sur le semi-marathon, qu'ils ont très honorablement terminé.

Les coureurs de GET'60 ont parcouru ce dimanche 208 km à eux tous...

28 mars

Loto de l'association des parents d'élèves

5 avril

BMX (club Compiègne-Clairoix)

Coupe régionale Nord-Pas-de-Calais / Picardie

18 et 19 avril

Challenge interrégional Nord-Est

Plus de 650 pilotes… Le club est arrivé en tête du classement des 44 clubs en compétition.

5 avril

Chasse aux œufs (parc de la mairie)

6 avril

Tir à l'oiseau

Pour la 2ème année consécutive, le roitelet est Noa Lecomte (BH) et le roy est Mickaël De Matos (CH). Bravo, et rendez-vous l'an prochain pour l'exploit, car "jamais deux sans trois" !

14 avril

Course d'endurance des élèves

Une compétition entre les élèves de l'école élémentaire de Clairoix et l'école Saint-Germain de Compiègne, au parc Petitpoisson.

16 avril

Pot de retraite de Jean-Marc Liénard

J.M. Liénard travaillait aux services techniques de Clairoix depuis 2001.

Merci pour tout ce qu'il fait pour la commune.

10 au 12 avril

Jumelage Clairoix-Dormitz

Une petite délégation du comité de jumelage a pris la route pour Dormitz afin de découvrir les Fontaines de Pâques (et non pas les Fontaines Fleuries).

Traditionnellement, dans la région de Dormitz, du week-end des Rameaux jusqu'au dimanche après Pâques, nommé le Dimanche blanc, les fontaines des villages sont décorées avec des œufs, préparés par des associations et des enfants. Chaque village décore sa fontaine, et les habitants décorent également leur jardin et leur maison.

Pourquoi les Fontaines de Pâques ? Les sources étaient protégées pendant l'hiver, et, au moment du printemps, on découvrait les sources, occasion de les décorer et de faire la fête.

Nous sommes arrivés le vendredi à 21h. Nous étions attendus par le maire de Dormitz et quelques membres du comité de jumelage allemand. Dès le lendemain matin, nous sommes partis pour découvrir ces fontaines, de la plus petite à la plus grande. Chaque village avait décoré ses fontaines, difficile de dire quelle est la plus jolie, elles ont toutes un charme différent...

Le lendemain, nous avons eu une visite privée de la ville de Forcheim.

Petit repas rapide en famille, et photo devant la fontaine de Dormitz, avant de reprendre la route vers la France. Le week-end fut court mais très intense en découverte et en amitié, comme à chaque fois.

Et pourquoi ne pas décorer nos maisons et notre fontaine l'an prochain, en clin d'œil à nos amis allemands ?

20 avril

Inauguration du lotissement du Bas des Ouïnels

8 mai

Anniversaire de l'armistice

En présence de nos deux conseillers départementaux

25 avril

Marché aux fleurs

(Association des parents d'élèves)

14 à 17 mai

Tournoi de basket

26 avril

Journée de la Déportation

29 mai

Chorales

Le public était nombreux pour apprécier l'ensemble vocal Canto Vitae (Vieux-Moulin), puis les 125 élèves de l'école élémentaire du mont Ganelon…

AGENDA

- Samedi 13 juin : « Les Foulées du Ganelon » - GET 60 - 18h : kilomètre jeunes - 19h : foulées.
- Samedi 13 juin : gala de zumba - Gym et Loisirs Clairoix - 20h30 au gymnase de Venette.
- Jeudi 18 juin : anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 - 18h au monument aux morts.
- Vendredi 26 juin : kermesse des écoles.
- Vendredi 3 juillet : « fête des vacances » dans le parc de la mairie - association des parents d'élèves.
- Du 4 au 11 juillet : jumelage : séjour des jeunes à Dormitz (Allemagne).
- Dimanche 5 juillet : brocante organisée par le Football-club de Clairoix.
- Du 6 au 31 juillet : centre de loisirs (de 3 à 17 ans) - inscriptions du 26 mai au 15 juin.
- Mercredi 8 juillet : repas de l'association des Aînés de l'Aronde.
- Mardi 14 juillet : fête nationale - 11h : cérémonie au monument aux morts - 14h : animations dans le parc de la mairie - 19h-21h30 : repas - 22h30 : défilé en fanfare et feu d'artifice.
- Dimanche 30 août : anniversaire de la Libération - 8h45 : cérémonie au monument aux morts près de l'église, puis à 9h à celui de Bel-Air.
- Mardi 1er septembre : rentrée des élèves.
- Du samedi 5 au lundi 7 septembre : fête foraine.
- Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Journées du Patrimoine.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à PERDU Kyllian, né le 08/04/15 et à PATÉ Félicie, née le 09/04/15. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Ils nous ont quittés : LEFEVRE Bernard, le 20/02/15 ; LEDRAPPIER François, le 25/02/15 ; LEGER Michel, le 23/03/15 ; LEMOINE Christian, le 23/04/15 ; RAMEZ Jean-Claude, le 23/04/15 ; DE OLIVEIRA Joaquim, le 22/05/15. Toutes nos condoléances aux familles.

NUMÉROS UTILES

- Numéro d'appel d'urgence : 112
- Pompiers : 18 ou 112
- Sapeurs-pompiers de Clairoix : 03.44.83.09.28
- SAMU : 15 ou 112
- Police secours : 17 ou 112
- Policier intercommunal : 06.27.75.47.63
- Gendarmerie de Choisy-au-Bac : 03.44.85.42.17
- Garde-champêtre : 06.82.19.50.96
- Cabinet médical de Clairoix : 03.44.90.42.42
- Infirmiers : cabinet de Clairoix : 03.44.40.15.77
- Infirmiers : urgences : 06.83.13.39.96
- Assistante sociale : 03.44.10.43.30

- Mairie : 03.44.83.29.11
- Agence postale communale : 03.44.83.25.14
- École maternelle : 03.44.83.20.22
- École élémentaire : 03.44.83.28.80
- Dentiste (Clairoix) : 03.44.85.26.16
- Kinésithérapeute et ostéopathe (Clairoix) : 03.44.83.32.74
- Vétérinaire (Clairoix) : 03.44.83.38.25
- Pharmacie du Ginkgo (Clairoix) : 03.44.83.29.00
- ALLOTIC (n° vert gratuit) : 08.00.10.07.54
- Déchetterie : 03.44.36.71.77
- Ramassage des encombrants (n° vert gratuit) : 08.00.77.97.66

Directeur de la publication : Laurent Portebois.
Coordination et mise en page : Bruno Livet et Rémi Duvert.
Rédacteurs : Annie Barras, Rémi Duvert, Nathalie Gras,
Dominique Jarot, Véronique Lallement-Billeau, Dany Léger, Bruno Livet.
Photographe principal : Pascal Suidem.
Conformément au « droit à l'image » et au respect de la vie privée,
certaines photos peuvent avoir été volontairement floutées.

Impression : COPITEC – ZA rue des Longues Raies 60610 Lacroix-St-Ouen.
Dépôt légal : juin 2015. Reproduction interdite.
Distribution par le Conseil Municipal de Clairoix.
Ne pas jeter sur la voie publique.

Heures d'ouverture de la mairie :
lundi : 14h à 17h
mardi : 10h à 12h et 14h à 17h
mercredi à vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
samedi : 9h à 12h
(dont permanence « urbanisme », sur rendez-vous)

Adresse postale de la mairie :
1 rue du Général de Gaulle 60280 CLAIROIX
Téléphone : 03.44.83.29.11
Courriel : info@clairoix.com
Site Internet : www.clairoix.fr